



Comment renouveler un permis de séjour de type uniforme (ADET)

Afin de renouveler votre titre de séjour, vous devez en faire la demande au plus tard trente (30) jours calendaires avant l'expiration de votre titre de séjour initial, auprès de l'Unité d'Asile pour Bénéficiaires de Protection Internationale (UAB).

Si vous cessez d'être réfugié ou bénéficiaire de la protection subsidiaire, votre titre de séjour ne peut être renouvelé.

Le processus de renouvellement des titres de séjour comprend 4 étapes :

- 1.** Vous faites une demande de renouvellement à l'UAB par courriel
- 2.** Vous recevez une réponse de la part de l'UAB par courriel
- 3.** Vous déposez des pièces justificatives supplémentaires à un Bureau des Passeports (ou un Bureau des Étrangers)
- 4.** Vous récupérez votre permis de séjour renouvelé auprès d'un Bureau Régional ou d'une Unité d'Asile



1

Vous faites une demande de renouvellement à l'UAB par courriel

- ✓ Vous devez soumettre une demande par courriel à l'adresse de courrier électronique suivante de l'UAB :
GAS.residencepermits@migration.gov.gr
- ✓ Le formulaire de demande électronique se trouve [ici](#). Il est disponible en grec et en anglais.
- ✓ Vous devez également joindre une photo numérique de type passeport grec (jusqu'à 2 Mo).
- ✓ Pour chaque membre de votre famille, vous devez envoyer un courriel distinct, comprenant une demande distincte et une photo distincte.
- ✓ L'« Objet » de votre courriel doit faire apparaître le mot « Renewals » (« *Renouvellements* ») et vous devez aussi y saisir le numéro du permis de séjour que vous avez en votre possession (par exemple, « Renewals_P123456789 »).



Des instructions détaillées sur la façon de soumettre votre demande de renouvellement sont disponibles [ici](#). Ces instructions sont disponibles en : anglais, arabe, farsi, français et tigrinya.



2

Vous recevez une réponse de la part de l'UAB par courriel

- ✓ Lors de votre demande, vous devrez fournir votre adresse courriel personnelle correcte, car des instructions pour les prochaines étapes à suivre vous seront envoyées par voie électronique.
- ✓ Vous recevrez une réponse du Service d'Asile par courriel. La réponse sera dans une langue que vous comprenez.
- ✓ Cette réponse contient des informations indiquant qu'une décision positive a été prise pour renouveler votre permis de séjour et comporte des instructions pour les étapes suivantes.
- ✓ Cette réponse vous invitera également à soumettre des pièces justificatives supplémentaires au Bureau des Passeports (ou au Bureau des Étrangers) de la police.
- ✓ Plus précisément, la réponse déterminera également à quel Bureau des Passeports (ou Bureau des Étrangers) spécifique vous devez vous rendre et ce que vous devez avoir avec vous.

3

Vous déposez des pièces justificatives supplémentaires à un Bureau des Passeports (ou un Bureau des Étrangers)

- ✓ Vous devez vous présenter au Bureau des Passeports avec les pièces justificatives / documents suivants :
 - Le texte imprimé du courriel
 - Le fichier joint au courriel qui vous a été envoyé, contenant les instructions



- Le titre de séjour dont vous disposez, ou la déclaration que vous avez faite à la police en cas de vol ou de perte de votre titre de séjour
- Deux (2) photos récentes de type passeport grec



Le Bureau des Passeports vous fournira un reçu pour les pièces justificatives que vous avez soumises. Il ne faut pas perdre ce reçu, car vous en avez besoin pour récupérer votre titre de séjour renouvelé.

4

Vous récupérez votre permis de séjour renouvelé auprès d'un Bureau Régional ou d'une Unité d'Asile

- ✓ La réponse de l'UAB reçue par courriel précisera également le Bureau Régional (ou l'Unité d'Asile) auprès duquel vous devez récupérer votre permis de séjour renouvelé (en fonction de votre lieu de résidence).
- ✓ Pour voir si votre titre de séjour a été renouvelé et pour le récupérer, vous devez suivre les annonces « [Titres de séjour renouvelés](#) » du Service d'Asile. Vous verrez si votre titre de séjour a été renouvelé en recherchant avec le numéro de votre titre de séjour initial.
- ✓ L'avis comportant le numéro de votre permis de séjour initial précisera le jour et l'heure auxquels vous devriez récupérer votre permis de séjour renouvelé.
- ✓ Vous devez vous présenter au jour et à l'heure spécifiques indiqués dans l'avis pour récupérer votre permis de séjour renouvelé.



- ✓ Vous devez venir en personne, vous ne pouvez pas envoyer quelqu'un d'autre pour le récupérer.
- ✓ De même, pendant la procédure au Bureau Régional d'Asile, vous devez porter un masque.



Pour récupérer votre permis de séjour renouvelé, vous devez avoir les documents suivants avec vous :

- Votre ancien titre de séjour, que vous allez remettre.
- Si vous avez perdu votre permis de séjour, ou s'il a été volé, vous devez en avoir la déclaration pertinente soumise à la police.
- La preuve de réception des pièces justificatives qui vous a été remise par le Bureau des Passeports (code-barres).